

- Les auditions dans le débat sur l'interdiction de l'abattage sans étourdissement à Bruxelles débutent.
- Défi, divisé en interne, veut éviter de passer en force.
- Les Engagés, dont le vote peut être décisif, réservent leur position sur un texte qui risque d'être édulcoré.

Abattage rituel: Défi prêt à assouplir l'obligation d'étourdir

La proposition d'ordonnance visant à interdire l'abattage sans étourdissement dans la Région bruxelloise divise la majorité bruxelloise et écartèle les partis. Défi, à l'origine de la proposition, paraît même aujourd'hui disposé à mettre de l'eau dans son vin.

Les auditions débuteront ce mercredi en commission Environnement du Parlement bruxellois. Il est prévu d'entendre les représentants des cultes, dont le Consistoire central israélite de Belgique et l'Exécutif des musulmans de Belgique. La Fédération des boucheries halal de Belgique, celle des vétérinaires et les responsables des Abattoirs d'Anderlecht doivent aussi être auditionnés. Le vote est prévu a priori pour le 8 juin. Son issue, c'est paradoxalement rare dans un Parlement, reste incertaine.

Le texte avait été déposé à l'initiative de Défi, Groen et l'Open VLD. Le thème, non tranché par le gouvernement, qui avait préféré laisser la main au Parlement, revient tel un boomerang.

Une majorité alternative pourrait se dessiner pour faire passer le texte, composée de Défi (probablement 8 députés sur les 10), de Groen (4 députés), de l'Open VLD (2), du CD&V (1), de la N-VA (3), du Vlaams Belang (1), de la majorité du MR (12 sur 14), ainsi qu'une partie sans doute minoritaire d'Écolo. Le PTB et le PS voteront contre, à l'exception probable de Julien Uyttendaele (PS) et peut-être d'autres tenant de l'aile laïque.

Le nombre de voix apparaît a priori très légèrement favorable à l'interdiction de l'abattage sans étourdissement. Mais ce sera serré. Les abstentions seront décisives, de même que les équilibres au sein d'Écolo et des Engagés (ex-CDH).

Les Engagés clairs dans leur manifeste, moins à Bruxelles

Chez Écolo, les députées Marie Lecocq ou Farida Tahar ont annoncé qu'elles voteraient contre l'ordonnance. C'est moins clair chez Les Engagés. Début mai, Céline Fremault, cheffe de groupe, assurait que les positions seraient prises après les auditions. Entre-temps, toutefois, le parti refondé a arrêté sa position sur le sujet. Son manifeste a été adopté samedi avec 100% des voix. Le texte juge que la piste de l'étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort "doit être privilégiée".

Pas encore de quoi, pourtant, pousser les députés Engagés du

Parlement bruxellois à dévoiler leur position. "Nous, députés bruxellois, ne prendrons position qu'après les auditions d'experts. D'autant que des amendements pourraient être déposés", rappelle Céline Fremault qui précise "qu'il y aura une liberté de conscience de chaque député".

L'ancien ministre doit composer avec l'existence de divergences au sein de la frange bruxelloise de son parti. Certains reprocheront aux Engagés une forme de flou. D'autres souligneront qu'ils auraient tort de prendre de se positionner trop rapidement, et de cliver en interne, alors que le texte risque d'évoluer.

Car des doutes et des visions divergentes commencent à émerger jusque dans les rangs de Défi, l'un des partis à l'initiative de l'ordonnance.

Maingain: "Respecter aussi ce qui est le plus intime dans la religion"

Les amarante apparaissent divisés. "En l'état actuel, je ne soutiens pas le texte, mais j'attends les auditions", précise Marc Lowenstein, député Défi. Sadik Köksal est sur la même ligne. À côté de ces deux députés, il y a ceux qui, comme Emmanuel de Bock, souhaitent tempérer tandis que d'autres veulent aller au bout – tels Christophe Magdalijs et Joëlle Maison. Le parti doit aussi composer avec l'opposition d'élus de communes à forte population musulmane, comme l'échevin de Schaerbeek Michel De Herde.

Une prise de position d'Olivier Maingain, surtout, a refroidi quelques ardeurs. "Nous ne ferons pas passer un texte avec le soutien de l'extrême droite, donc du Vlaams Belang et de la N-VA. Ce que j'ai dit est partagé largement en interne. Le président l'a confié dans les instances. Il y a peut-être une voie qui peut être trouvée pour concilier bien-être animal et les représentants des cultes. Il faut respecter le bien-être animal mais aussi ce qui est le plus intime dans la religion. On n'est pas ici dans un débat sur la laïcité", assure Olivier Maingain. Il n'y a pas d'urgence à trancher toute affaire cessante. Le rythme de l'action gouvernementale doit se poursuivre.

Un point de vue que ne partage pas Joëlle Maison, députée Défi. "Je n'accepterai pas qu'on se dégonfle. Je suis d'accord d'attendre, pas d'edulcorer le texte."

La position d'Emmanuel de Bock, chef de groupe du parti au

"Si Défi passe en force, cela laissera des traces indélébiles pour la suite de la législature. Et pour la suivante."

Un ténor du PS